



BADIGEON DE CHAUX AÉRIENNE « CHAUX GRASSE » POUR L'EXTÉRIEUR

(pour les applications en intérieur, consulter la fiche descriptive produit spécifique)

Définition

Formulée à base de chaux grasse, la CHAUX LPF36 est un badigeon de chaux, produit naturel, contenant moins de 5% de composés organiques, spécialement mis au point pour les travaux de ravèlement des façades.

Elle est d'une grande facilité d'emploi ; adaptée aux techniques modernes de fabrication, elle conserve les qualités écologiques et esthétiques traditionnelles de la chaux. Elle réagit avec le CO₂ de l'air, durcit et repasse à l'état de carbonate de calcium.

Chaux aérienne hydratée CL90-S, selon la norme NF EN 459-1

Produit de revêtement minéral, selon le fascicule normalisé FD T 30.808.

Qualités

Microporosité optimale, protège et laisse respirer son support. Incombustible, naturellement biostatique. Présente une très bonne tenue aux salissures et à la pollution. Stabilité des teintes aux UV, couleurs mates et chaleureuses. Finition et esthétique authentiques. Variété de traitements possibles selon dilution.

Fonction particulière : perméabilité à la vapeur d'eau selon FD T 30.805.

Fonction complémentaire : décoration.

Destination

Sur les fonds usuels du bâtiment, neufs ou homogènes et exempts de toute peinture :

- s'applique directement après humidification du support,
- ou s'applique après impression préalable avec la sous couche à la chaux IMPRIM'CHAUX. (cf. fiche descriptive).

Sur la pierre, la brique, sur les enduits au mortier de liant hydraulique, et sur les enduits au mortier de plâtre-chaux « à la parisienne » exempts de toute peinture, appliquer préalablement IMPRIM'CHAUX.

Au cas où les différents supports ci-dessus, présenteraient après décapage des traces d'anciens revêtements de peintures saines et adhérentes (uniquement film D2), appliquer préalablement IMPRIM'PLUS.

Les résidus de peinture organique s'entendent par des traces résiduelles de peintures après décapage et non pas comme des surfaces localisées qui n'ont pas été décapées par commodité telles que les corniches ou modénatures.

LA CHAUX : PRECAUTIONS D'USAGE EN EXTERIEUR :

- protéger les chantiers pendant les 3 jours suivant l'application,
- bâcher les chantiers et vérifier que le bâtiment est bien adapté à l'application de la chaux (installation de gouttières, présence de gouttes d'eau sous les appuis de fenêtre...),
- attention aux sources de ruissellements sur la paroi, pouvant entraîner des coulures blanchâtres par réaction de la chaux,
- ne pas appliquer pendant les périodes risquant le gel / dégel, par temps humide, vent ou froid et forte chaleur,
- appliquer la chaux sur les supports dont vous pouvez vérifier et mesurer que les reprises partielles d'enduits sont au même taux d'humidité que le reste du support, afin d'éviter toute coloration anarchique de la chaux,
- plus la teinte de la chaux est vive, plus les précautions ci-dessus sont importantes (cf. teintes MEDIUM / LPF2 ou VIVE / LPF3 - Nuancier 99 teintes « lumière & vibrations colorées »).
- se référer aux normes et DTU en vigueur : DTU 26-1

Note 1 : les supports admissibles sont définis dans la norme NF P 15-201 (DTU 26.1) pour l'application sur enduits minéraux neufs.

Note 2 : l'application sur subjectiles organiques est proscrite, même si elle est trop souvent proposée, en remettant en cause toutes les qualités naturelles du badigeon de chaux, et notamment sa perméabilité à la vapeur d'eau.

Densité : 1,31 ± 0,05 / pH : 12,5

Conditionnements : 1 Kg / 5 Kg / 7,5 Kg / 15 kg

Domaine d'emploi

Valorisation et restauration du patrimoine (Monuments Historiques)

Rénovation du bâti ancien.

Ravèlement de façade.

Sa blancheur, sa matité et ses couleurs incomparables en font aussi une matière particulièrement appréciée sur construction contemporaine.

Teintes

Blanc. Livraison en teinte sur la base du nuancier chaux **99 teintes** « lumière & vibrations colorées ».

Peut se teinter sur chantier à l'aide des préparations pigmentaires CHROMACAL (23 bases colorantes miscibles entre elles).

Préparation

Le fond doit être sain, propre, sec et sans efflorescences.

Élimination de l'ancien revêtement ; nettoyage par grattage, égrenage, brossage, suivi d'un dépoussiérage.

Mise en œuvre

En référence à l'annexe 3 du DTU 26.1 : appliquer préalablement et impérativement notre sous-couche à la chaux IMPRIM'CHAUX, sur tout support hydraulique, bétons, enduits au mortier de ciment, ou enduits au mortier de plâtre-chaux extérieurs repris localement ou entièrement.

Rattrapage de planéité, surfacage, lissage et ragréage avec les enduits à la chaux PERFECTIS, ENDUIT LPF25 ou GARNICHAUX LPF. L'épaisseur du revêtement, système complet « TOUT CHAUX », varie en fonction du redressage.

En présence d'un revêtement organique existant, celui-ci doit être décapé complètement. Après décapage, s'il subsiste des traces de ce revêtement, appliquer la sous-couche IMPRIM'PLUS.



Sur les enduit à la chaux définis dans le DTU 26.1 chap. 11.2 et 11.3 ; on pourra appliquer directement le badigeon de chaux. Quand il est exécuté 2 à 4 heures après la couche de finition de l'enduit, il sera alors appelé « à la fresque ». Passé ce délai, le badigeon est appliqué « à sec », dans ce cas le support sera préalablement et systématiquement imprimé avec IMPRIM'CHAUX.

Préparation/emploi

Malaxer impérativement la CHAUX LPF36 à l'aide d'un malaxeur de chantier, pour assurer l'homogénéité de la préparation et de la teinte.

Diluer à l'eau. Application à la brosse à chauler en 2 couches minimum :

- 1) dilution progressive sur support hydraulique,
- 2) dilution dégressive sur support absorbant et poreux,

malaxer après dilution de façon à obtenir un produit homogène.

L'onctuosité de la chaux grasse en fait un produit ayant une très bonne faisabilité d'application. La superposition de couches de plus en plus diluées, permet des effets de transparences. La CHAUX LPF36, tout en conservant son caractère naturel, limite les effets « fantômes » lors de précipitations.

Dilution à l'eau

	pour 15 kg	pour 7,5 kg
Chaulage :	jusqu'à 1 L	jusqu'à 0,5 L
Badigeon lourd :	de 1 à 3 L	de 0,5 à 1,5 L
Badigeon léger :	de 3 à 5 L	de 1,5 à 2,5 L
Eau forte :	de 5 à 7 L	de 2,5 à 3,5 L
Patine :	7 L et +	3,5 L et +

Dilution moyenne :

1^{ère} couche = 0 à 10% d'eau

2^{ème} couche = 10 à 30% d'eau

Consommation

Variable selon support et dilution, en moyenne de 125 à 250 g / m².

Matériel

Exclusivement brosse à chauler et brosse plate. Nettoyage du matériel à l'eau.

Application

Simple à travailler à la brosse à chauler, l'application se fait de haut en bas sans interruption en évitant les passages trop linéaires et les ruptures.

Les mouvements sont aléatoires tout en conservant une certaine régularité. Pour éviter les reprises, nous vous recommandons une progression des travaux en diagonales, par zones ou « nuages », afin d'obtenir un résultat harmonieux. Déposer la chaux sans lissages.

Conditions d'application

S'applique sur support sec : hygrométrie <5% en masse. Absence de brouillard, d'humidité ambiante et de vent fort. Température comprise entre +5°C et +30°C. Eviter l'exposition au soleil et aux fortes chaleurs pendant l'application. Ces précautions permettent d'éviter les séchages et carbonatations trop rapides, qui font blanchir la chaux (traces blanches, plus sensibles sur teintes foncées).

L'humidification du support avant chaque couche est nécessaire en période sèche, très ensoleillée ou ventée, sur fond très absorbant. Autres conditions : se reporter par analogie à la norme NF P 74-201.

Séchage

Sec au toucher après 4 heures.

12 heures minimum entre 2 couches.

Séchage complet, environ 2 semaines et plus suivant les conditions climatiques du moment.

Résistance et performance mécanique optimales de la chaux après plusieurs mois de mise en œuvre.

Avertissement

A l'application la chaux ne présente pas sa couleur finale. Après séchage, la teinte s'atténue fortement ; elle est définitive et couvre parfaitement le support. Nous vous conseillons de faire des essais avant tout chantier.

Sécurité

Produit irritant, contient de l'hydroxyde de calcium. L'utilisation de gants et lunettes de protection est recommandée. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Avant utilisation consulter la fiche de données de sécurité.

COV conforme 2010

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 75 g/l (2007) / 40 g/l (2010), ce produit contient max 3g/l COV

Divers

Consulter les fiches descriptives des produits cités avant emploi.

LA PIERRE FERTILE peut apporter une assistance technique à la demande de l'entreprise applicatrice.

Les indications figurant sur cette fiche sont le résultat des essais de qualification du produit par référence au domaine visé et aux conditions requises. Il appartient à l'utilisateur qui l'applique d'apprécier les suggestions qui en résultent pour la préparation et l'exécution de ses travaux, après vérification que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Ce produit de construction est destiné à l'exécution de travaux de bâtiment impliquant la garantie de bon fonctionnement due par les constructeurs, et qui peut aussi engager leur responsabilité décennale.

